

Etat civil 2021:

Naissance 4 naissances	
Duchmann Nina - Salviganes	12/04/2021
Bras Léon - Le bourg	02/07/2021
Verrez Philippine Espeilhac	09/08/2021
Le Gall Anouk - Le Batut	09/08/2021
Décès 5 décès	
Lacoste Francis - Espeilhac	22/02/2021
Espinasse Germaine - Bezanès	12/04/2021
Marty Raymonde - Les Mas de Lattes	18/06/2021
Céres Raymond - Espeilhac	20/09/2021
Malle Eric - La Borde	27/10/2021
Mariage 4 Mariages	
Cazard Michel et De Feuilhade de Chauvin Sabine - Le bourg	13/03/2021
Wojtuch Nicolas et Costes Clémence - Le bourg	03/07/2021
Impériale Benjamin et Poujol Anaïs - Le Vergnaud	27/07/2021
Lacalmontie David et Devillers Jessica - Salviganes	18/09/2021



Les échos de Roussennac

Janvier 2022



Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

Avec l'arrivée de l'année 2022, il est venu le temps de faire un point sur les actions menées sur notre commune. La situation sanitaire n'étant pas très réjouissante au moment d'écrire ces mots, l'arrivée du nouveau variant et les nouvelles recommandations du gouvernement vont nous obliger à annuler une fois de plus la cérémonie des vœux, moment qui permet de réunir la population de notre commune. C'est donc par écrit que nous allons retranscrire nos actions et exprimer nos vœux. L'occasion de faire un bilan sur l'état d'avancement des réalisations et des projets municipaux et de résumer en quelques mots le cœur de l'action municipale. Je dirai qu'ensemble nous avons l'ambition de construire dans l'avenir, afin de mieux vivre à Roussennac:

- accueillir de nouveaux habitants, de nouveaux services tout en essayant d'améliorer le quotidien de chacun,
- développer notre commune,
- rénover Roussennac avec notamment la traversée et la sécurisation du village mais aussi l'aménagement de certains secteurs à travers l'opération « cœur de village ».

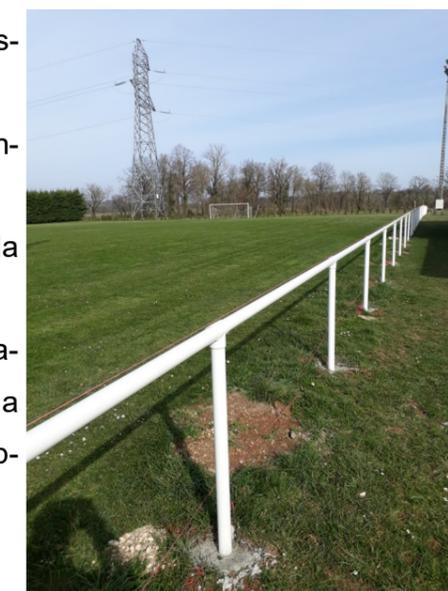
Ce travail sera long, passionnant mais difficile, comme vous le savez, nous évoluons dans un contexte particulier avec cette crise sanitaire sans précédent mais aussi dans un contexte économique général difficile. J'ai une pensée ici pour nos concitoyens qui travaillaient à la SAM à Decazeville et qui aujourd'hui se retrouvent sans emploi, conséquence de la mondialisation et la désindustrialisation de notre pays. Ceci est fort regrettable!

Une autre contrainte forte provient également de la réalité des finances communales qui pour les années futures seront restreintes.

C'est dans ce contexte, que le conseil municipal de Roussennac œuvre au quotidien.

Toutefois, l'année 2021 a vu l'étude de plusieurs projets et la réalisation de certains travaux.

En début d'année, la mise aux normes du stade avec l'installation d'une main courante pour un montant de 6229,17€ HT a été réalisée. A cette occasion, plusieurs subventions ont été obtenues pour un total de 5700€.



Durant l'été, plusieurs petits travaux ont été entrepris:

- Sécurisation de l'ancienne entrée d'eau du moulin de Lagarrigue. Démoussage de la toiture et remplacement de certaines ardoises cassées;
- Pose d'une grille d'évacuation d'eau au niveau du préau de l'école;

En décembre, l'entreprise PRC a commencé la réalisation d'un escalier et l'aménagement d'un chemin piéton entre le lotissement de la Sole et l'entrée de l'école pour un coût total de 6795,00€ HT. Ce projet a obtenu l'accord de plusieurs subventions pour un montant de 5095,75€ qui permet d'avoir un taux de subventions à 75%



Le projet du lotissement du Baranquet s'est concrétisé, les travaux de viabilisation ont commencé depuis le 15 Novembre. Ces derniers devraient durer entre deux et trois mois pour être terminés au début du mois de mars. L'entreprise Sotrameca a été retenue après un appel d'offre. Dix lots sont mis à la vente, ils seront raccordés à l'assainissement collectif du village. Le prix a été fixé par le conseil municipal par lot de 24 000€ à 35 000€ TTC en fonction de sa superficie (entre 725 m² et 1260 m²) et son emplacement. Cet équipement devrait permettre d'attirer de nouvelles familles sur la commune. Toute personne intéressée peut contacter le secrétariat de mairie.



numéro	surface
lot 1	775 m ²
lot 2	725 m ²
lot 3	810 m ²
lot 4	910 m ²
lot 5	985 m ²
lot 6	1090 m ²
lot 7	1075 m ²
lot 8	1260 m ²
lot 9	890 m ²
lot 10	840 m ²

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter les meilleurs vœux possibles pour l'année 2022 ainsi qu'à vos familles et vos proches. Bonne et heureuse année!
Et comme le dit H Bergson « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire... »

Sébastien Cayssials



Décoration de Noël de Jacques Sales à Roussennac

Nouveau à Roussennac à partir du Jeudi 06 Janvier 2021 sur la place du Pargou:



découleront les aides de l'état pour les prochaines années en fonction du nombre d'habitants recensés.

Mesdames Annie Eche et Evelyne Barbey ont été recrutées en tant qu'agents recenseurs. Elles passeront vous déposer les documents nécessaires. Ils pourront être complétés en ligne ou bien par leur intervention à votre domicile.

A l'heure de conclure ces quelques lignes, nous sommes collectivement fiers et heureux de ce qui a déjà été réalisé, et nous savons tous ce qu'il reste à faire. Comme je le disais en introduction, la situation globale de notre pays (sociale, économique) est difficile, raison de plus pour aller de l'avant, de travailler sans relâche pour préparer l'avenir de notre commune. Avec vous, par le dialogue, par l'implication de tous, nous poursuivrons le travail entrepris. Tous ceux, déterminés à rendre Roussennac plus attractif sont vivement remerciés et tout particulièrement:

- nos employés communaux qui par leur travail œuvrent au fonctionnement du quotidien de la commune. C'est l'occasion ici de vous présenter M Gayrard Basile recruté depuis le mois d'août sur le poste d'agent communal en remplacement de M Didier Constans placé en longue maladie depuis le mois de mars 2020.
- chaque bénévole qui s'implique dans les associations du village. Leur investissement est essentiel au dynamisme de notre commune.
- chaque citoyen qui embellit notre commune par du fleurissement, divers travaux ou encore des illuminations pendant la période de Noël.



Construction d'un mur par des bénévoles et fleurissement à Espeilhac

Toujours au niveau urbanisme, la commune a vendu 2 terrains jouxtant l'école à M Constans et Me et M Arnaud pour une somme totale de 24 786 €.

Plusieurs projets de construction de maisons neuves sont en étude sur la commune (Roussennac, Esclavissac, Espeilhac, La Borde, Le Batut) avec des dépôts de permis de construire, ce qui montre l'attractivité de notre commune grâce à son emplacement géographique privilégié.

Un petit mot sur le Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dont l'étude a débuté en 2015. Celui-ci à l'heure d'écrire ces mots est à l'arrêt suite aux différents avis de l'état. Le zonage établi ne serait pas en conformité avec les exigences du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Centre Ouest Aveyron. Des modifications impliqueraient une réduction de la surface des terrains constructibles d'une dizaine d'hectares sur l'ensemble des 13 communes de la communauté des communes du plateau de Montbazens. A l'heure d'aujourd'hui, c'est donc encore le zonage de la carte communale qui est en application sur notre commune. Quelles seront les positions des élus intercommunaux en ce début d'année 2022 devant cette situation? Arrêt de l'étude du PLUI ou ajustement des zonages?

Dès le 1er Janvier 2022, un nouveau service en ligne sera possible via le site de la commune de

LA DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide (notamment avec l'utilisation d'AD'AU) et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

1 Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

6 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Roussennac: « <https://www.roussennac.fr/> » permettant de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne dans la rubrique « démarches, infos pratiques ». Au préalable une inscription vous sera demandée sur la plateforme. Il sera toujours possible de déposer les dossiers version papier en mairie.

Au niveau de la voirie, la rue de la Boissonnade à Espeilhac a été goudronnée par l'entreprise Rouquette. La commune est intervenue financièrement pour régler les écoulements d'eau de pluie.

Deux chemins ruraux ont été rénovés en cette fin d'année (chemin de la Garouste à Salviganes, chemin menant au Batut depuis la route de Bournazel) pour un montant de 12834 € HT par l'entreprise Péchoultres.

Les 15 Octobre et 20 Novembre, plusieurs bénévoles et élus, se sont retrouvés pour débroussailler quelques chemins difficiles d'ac-



cès avec le girobroyeur. Nous les en remercions vivement.

Toujours au niveau de la voirie, un radar pédagogique a été placé à l'entrée de Roussennac, route de Rignac pour un montant de 2438 € HT pour lequel une aide du conseil départemental de 1415 € a été attribuée.

L'adressage des hameaux a été finalisé en cette fin d'année avec la mise en place de la signalétique. La partie numérique est également terminée. Grâce au SMICA de l'Aveyron, toutes les adresses ont été envoyées numériquement à différents organismes (IGN, DGFIP, SDIS12, orange, plateforme Data.gouv.fr, navigateurs GPS...). Cet envoi fut l'occasion de régulariser l'adressage du bourg qui n'avait pas fait l'objet d'une telle démarche.

L'adresse internet ci-dessous vous permettra de modifier votre adresse aux différents organismes publics:

« <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> »

Cette année a vu également la fin du projet de rénovation de la salle des fêtes avec le règlement des dernières factures et le solde des subventions obtenues par la commune.



Rénovation salle des fêtes	Subventions obtenues	Dépenses travaux HT	Coût pour la commune HT	Taux de subvention
	357 866,26€	742 618,04 €	384 751,78 €	48,19%

Comme nous l'avions évoqué au moment des élections, un comité citoyens a été mis en place. Celui-ci s'est réuni le mercredi 10 Novembre avec une dizaine de personnes et les élus de la commission « cadre de vie ». Un moment riche en échanges. Une nouvelle date sera prévue au début de l'été 2022. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître.

En ce qui concerne le conseil municipal des enfants, sa mise en place initialement prévu le 14 décembre a été reportée au mois de janvier à cause des raisons sanitaires.

Au niveau de la communauté des communes, un accord a été trouvé avec la CAF pour la mise en place de deux micro-crèches de 12 places chacune sur Montbazens et Lanuéjols. Celle de Montbazens remplacera le multi-accueil existant. Elle seront gérées par le centre social du plateau de Montbazens. Le coût de financement de ce projet reviendra à 30 000€ par micro-crèche pour l'investissement.

A l'aube de cette nouvelle année 2022, plusieurs projets sont programmés ou en étude:

- Démolition de la Maison Mercier, acquise en Avril, par l'entreprise Arrazat;
- Installation d'une borne électrique sur le parking face à l'école en partenariat avec le SIEDA de l'Aveyron. Celle-ci pourrait être installée courant printemps/été 2022;
- Travaux de goudronnage (route menant de la tournée de Laumière jusqu'au Roudilhou, place du Pargou, rue de la mairie derrière la salle des fêtes)
- Réflexion sur l'aménagement du village: rénovation et sécurisation de la traversée du village, opération cœur de village par tranches en prenant appui sur le schéma directeur d'aménagement délivré par le CAUE de l'Aveyron en décembre 2021. Une étude globale va être entreprise en s'appuyant de l'expertise des services d'Aveyron Ingénierie;
- Etude d'un projet de réhabilitation du terrain de tennis, réaménagement du sol et possibilité d'une transformation en city-stade de l'espace;
- Réflexion sur des travaux d'entretien des lagunes au niveau de la station d'épuration: curage des boues.

Le début de l'année 2022 sera marquée par le recensement de la population de notre commune. Celui-ci aura lieu du 20 Janvier au 19 février 2022. Moment très important car en



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.